

DEMANDE D'AUTORISATION POUR LA POSE DE PANNEAUX D'INTERDICTION DE STATIONNEMENT ET POUR L'UTILISATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC

DEMANDEUR-EUSE

Entreprise :	
Nom :	
Prénom :	
Numéro et rue :	
Code postal et localité :	
Téléphone (obligatoire) :	
E-mail (obligatoire) :	

POUR LE COMPTE DU-DE LA CLIENT-E

Entreprise :	
Nom :	
Prénom :	
Numéro et rue :	
Code postal et localité :	
Téléphone (obligatoire) :	
E-mail (obligatoire) :	

La facture est à adresser :

☐ Demandeur-euse

☐ Client-e

OBJET DU RÈGLEMENT

☐ Pose d'une grue mobile avec perturbation de circulation (barrage / déviation) (max. 3 jours)	☐ Pose d'un échafaudage	☐ Déménagement
☐ Pose d'une benne	☐ Différents raccordements	☐ Utilisation comme dépôt
☐ Autres :		

APPLICATION DU RÈGLEMENT

Numéro et rue :									
Code postal et localité :									
Pour la période du		au		entre		et		heures	24h/24h
	☐ jours ouvrables (lu-ve)		☐ samedi		☐ dimanche				

TYPE DE DEMANDE

☐ Interdiction de stationnement

Nombre d'emplacements :

☐ devant la maison

☐ en face de la maison

☐ Autorisation d'occupation du domaine public

☐ chantier/dépôt < 20 m²
 m² au sol

☐ chantier/dépôt ≥ 20 m²
 m² au sol

☐ Prolongation

Une première demande d'autorisation d'occupation du domaine public et d'interdiction de stationnement est gratuite si elle est limitée à 2 jours (1 demande par ménage et par année). Ne sont pas inclus les dispositifs nécessitant un barrage ou une déviation, ni les autorisations dépassant 2 jours.

Toute demande de plus de 5 jours est facturée au tarif d'une semaine .

Toute demande de plus de 3 semaines est facturée au prix d'un mois entier.
Au-delà de 3 mois, le tarif est de 10 €/m² par mois supplémentaire.

Chaque prolongation est traitée comme une nouvelle demande et est soumise au forfait de 55 €.

Toute demande est à introduire dans un délai d'au moins 5 jours ouvrables avant le besoin.

TARIFS

	1 jour	1 semaine	2 semaines	3 semaines	1 mois	2 mois	3 mois	> 3 mois	Prolongation
Forfait Autorisation	55,-€	55,-€	55,-€	55,-€	55,-€	55,-€	55,-€	55,-€	55,-€
Grue Mobile	80,-€	/	/	/	/	/	/	/	/
Chantier, Dépôt < 20 m²	-	5,-€ / m²	10,-€ / m²	15,-€ / m²	20,-€ / m²	25,-€ / m²	30,-€ / m²	10,-€ / m² par mois	Selon durée supplémentaire
Chantier, Dépôt ≥ 20 m²	-	10,-€ / m²	15,-€ / m²	20,-€ / m²	25,-€ / m²	30,-€ / m²	35,-€ / m²	15,-€ / m² par mois	Selon durée supplémentaire

VEUILLEZ JOINDRE UN PLAN DE SITUATION À LA DEMANDE

Schiffflange, le

Les données récoltées dans ce formulaire sont nécessaires aux traitements de vos dossiers par les services de la Commune de Schiffflange, et le cas échéant par ses sous-traitants. Elles sont traitées de manière loyale et transparente conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD), et conservées la durée nécessaire à ce traitement ainsi qu'aux délais d'archivage légaux applicables. En cas de questions au sujet du traitement des données personnelles, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données à l'adresse dpo@schiffflange.lu.

(Signature du/de la demandeur-euse)